

Exposition
[CO]HABITER
AVEC LES ARBRES

DOSSIER D'ITINÉRANCE



Couverture :
Illustration de **Marina LE RAY**

À travers sa nouvelle exposition «[Co]Habiter avec les arbres», le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique** souhaite sensibiliser tous les publics à l'importance des arbres dans nos milieux habités en donnant les clés d'une cohabitation réussie.

Présents dans nos paysages, villes et centre-bourgs ruraux, qu'ils soient remarquables ou ordinaires, les arbres font partie de notre environnement quotidien et représentent des alliés par leurs indispensables services et bienfaits.

Pourtant, dans un contexte de rareté du foncier, de réchauffement climatique et de chute de la biodiversité, leur place est plus que jamais perturbée par nos contraintes et nos attentes d'habitants. Cette problématique d'occupation de l'espace est d'autant plus forte que la Loire-Atlantique est un territoire attractif et dynamique.

Ce sujet majeur de notre cadre de vie est abordé de manière pédagogique. Elle mise sur la force de nombreuses illustrations de **Marina Le Ray** et sur une pointe d'humour pour interpeller les visiteurs.

L'exposition se compose de deux grandes parties : **[arbres et habitants]**, puis **[arbres et territoires]**. Chacune d'elle permet de **[Comprendre]** à travers des éléments de connaissances et de prise de conscience ; d'**[Agir]** en proposant au public des moyens d'actions concrets et des ressources.

À tout moment, la scénographie permet de se tourner vers une **[frise illustrée]**. À visée pédagogique, cette dernière donne une vision des quatre saisons d'une cohabitation réussie. Elle invite à se projeter dans une représentation de différents territoires engagés. Chacun ayant réussi à son niveau à inventer des solutions et à raconter son histoire avec les arbres.

L'exposition «[Co]Habiter avec les arbres» est mise gratuitement à disposition de toutes les collectivités et structures qui souhaitent l'accueillir.

Elle a été réalisée par le CAUE de Loire-Atlantique en partenariat avec des acteurs du territoire engagés dans la sensibilisation à la place des arbres dans nos milieux habités : **Nantes Métropole et Fibois Pays de la Loire.**



Exposition itinérante [Co]Habiter avec les arbres, présentée du 12 juin 2025 au 11 juillet 2025 dans le hall de Loire-Atlantique développement au 2 boulevard de l'Estuaire sur l'Île de Nantes

Exposition

[CO]HABITER

AVEC LES ARBRES

RÉALISATION

Exposition conçue et réalisée par le CAUE de Loire-Atlantique

Équipe projet sous la direction de

Delphine LAINÉ-DELAUNAY *directrice du CAUE de Loire-Atlantique*

Pauline PAULEAU *paysagiste chargée de mission*

Coline BRISSOT *paysagiste-urbaniste chargée d'études*

Anne GONTHIER *paysagiste chargée de mission*

Nicolas BAUD, Isabelle MAUGIN *chargés de communication visuelle*

Contenu

CAUE de Loire-Atlantique,

François FREYTET Direction Nature & Jardins de Nantes Métropole

AURAN (Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise)

Illustrations

Marina LE RAY *illustratrice* www.marinaleray.fr

Partenariat

FIBOIS Pays de la Loire

Direction Nature & Jardins de Nantes Métropole

Impression

AGELIA Treillères (44)



Marina LE RAY Illustratrice de l'exposition

Élevée au grand air ligérien, elle a longtemps gribouillé dans les marges de ses cahiers. Après avoir étudié la biologie, bêché dans le Potager du Roi, travaillé en Irlande, en Angleterre et en Italie, elle se lance en 2007 dans l'illustration jeunesse, puis la communication. Elle vit et travaille à Nantes.

Marina Le Ray utilise autant les techniques manuelles (dessin, aquarelle, peinture) que les techniques numériques.

Elle aime dessiner des personnages et trouver des situations comiques, avec un petit faible pour les dessins humoristiques et les illustrations foisonnantes. Elle s'inspire de son environnement et des situations dont elle est témoin pour enrichir ses illustrations.

Exposition [CO]HABITER AVEC LES ARBRES

MODALITÉS D'EMPRUNT

L'emprunteur signe une convention avec le CAUE pour la mise à disposition gratuite de l'exposition.

Ce document précise notamment la période du prêt dont la durée d'emprunt conseillée est d'environ 1 mois.

Le transport aller-retour, l'assurance, la préparation du lieu d'exposition, le montage / démontage sont à la charge de l'emprunteur.

- Espace libre : 75 m2 minimum
- Temps de montage estimé : 1h30 à 2 personnes.

L'emprunteur doit s'assurer de la bonne installation de l'exposition afin de garantir la sécurité des lieux et du public, ainsi que la pérennité du matériel prêté.

Des éléments graphiques sont fournis sur demande (format informatique), pour la réalisation d'invitations, affiches, flyers ou tout autre support de communication (réseaux sociaux), ainsi qu'un dossier de presse.

RENSEIGNEMENTS ET PROGRAMMATION

Retrouvez les dates et lieux de l'exposition sur :
www.caue44.com

Renseignements au 02 40 20 20 44

2, boulevard de l'Estuaire
44200 Nantes
contact@caue44.com

 CAUE44  CAUE_44
 CAUE de Loire-Atlantique



Lien vers l'exposition
www.caue44.com

Pour tous renseignements
complémentaires, prendre contact avec :
Pauline PAULEAU
tél : 02 40 35 01 55
mail : p.pauleau@caue44.com

Exposition

[CO]HABITER

AVEC LES ARBRES

RÉCAPITULATIF TECHNIQUE

L'exposition se compose de 16 structures autoportantes, transportables, montables et démontables par une ou deux personnes en 1h30 environ :

16 structures en bois

Poids par structure, sans les 2 barres transversales : 2,6 kg

Dimensions structure montée : 210 cm de haut, 91 cm de large, 28 cm pour la largeur du socle

Dimensions structure démontée (socle + barres latérales) : 91 cm x 28 cm x 2,5 cm

16 bâches imprimées en recto/verso

Poids par bâche enroulée autour des 2 barres transversales (supérieure - inférieure) : 1,8 kg

Diamètre bâche enroulée : 15 cm

Dimensions bâche déroulée : 205 cm de haut, 85 cm de large

Housse de transport pour 1 structure en bois + 1 bâche enroulée :

Dimensions : 100 cm de long, 33 cm de large

Poids : 4,4 kg

Coffre d'une voiture (avec sièges rabattus pour petit modèle)

Transport :

1 trousse de 4 clés pour vis à six pans creux (clés Allen)

16 housses de transport dont chacune comprend une structure en bois composée de :

1 socle, 6 barres latérales cylindriques, 2 barres transversales de lestage

1 bâche enroulée, 1 boîte de rangement de la quincaillerie de montage, soit par structure :

- 2 vis à tête plate six pans creux, soit 32 au total
- 6 double tarodage, soit 96 au total
- 2 goupilles en bois pour bloquer le bas de panneau, soit 32 au total

Scénographie :

Pour faciliter le montage et la scénographie, chaque panneau recto et verso est numéroté (I à IV, puis de 1 à 24), à l'exception des quatre panneaux de la [frise illustrée] :

- Panneaux introductifs de présentation : de I à IV
- Partie 1 - « Arbres & habitants » : de 1 (panneau titre) à 14
- Partie 2 - « Arbres & territoires » : de 15 (panneau titre) à 24

Surface d'exposition :

Espace libre de 75 m² ou 18 m de long pour la disposition en long

Schémas de montage indicatifs :

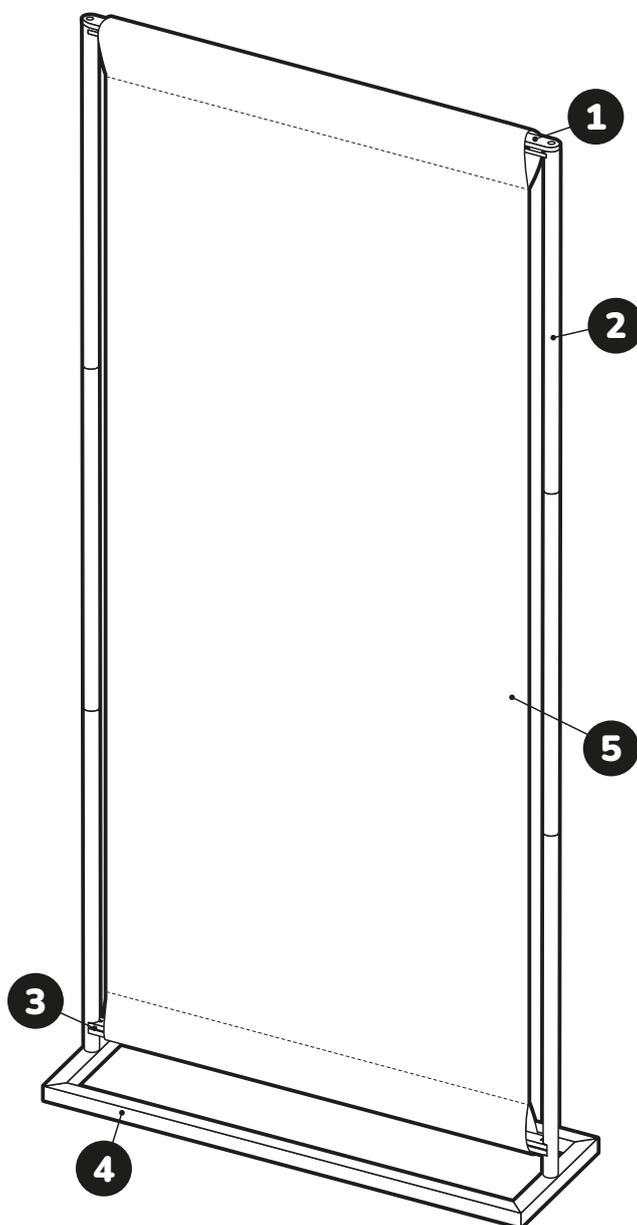
Disposition classique **surface rectangulaire**

Disposition couloir **en long**

Exposition [CO]HABITER AVEC LES ARBRES

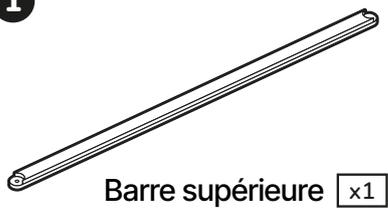
SCHÉMA DE MONTAGE POUR UNE STRUCTURE

Pour gagner du temps d'installation, chaque bâche est livrée enroulée avec la barre supérieure et la barre inférieure. Au démontage, nous vous remercions de laisser la barre supérieure et la barre inférieure enroulées dans la bâche.

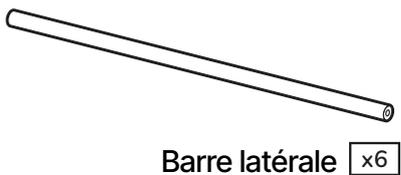


LES ÉLÉMENTS DE MONTAGE :

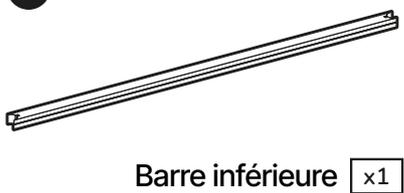
1



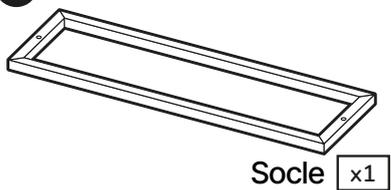
2



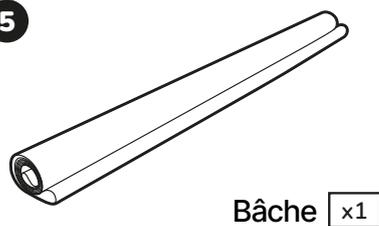
3



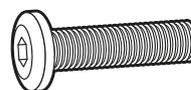
4



5



A M6x25



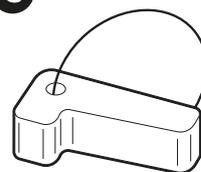
Vis x2

B M6x35



Double tarodage x6

C



Goupille x2

D

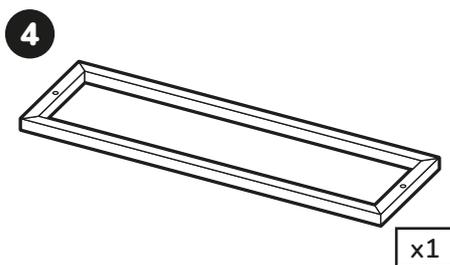


Clé allen x1

NOTICE DE MONTAGE D'UN PORTANT :

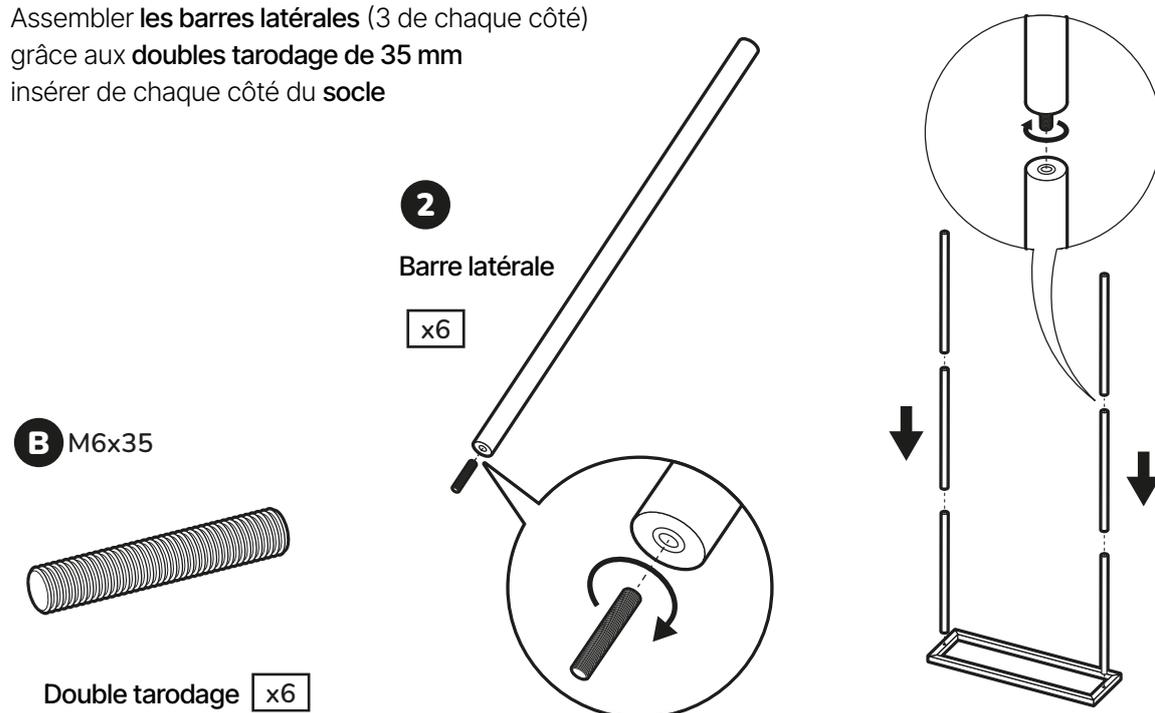
ÉTAPE 1

Installer le socle au sol



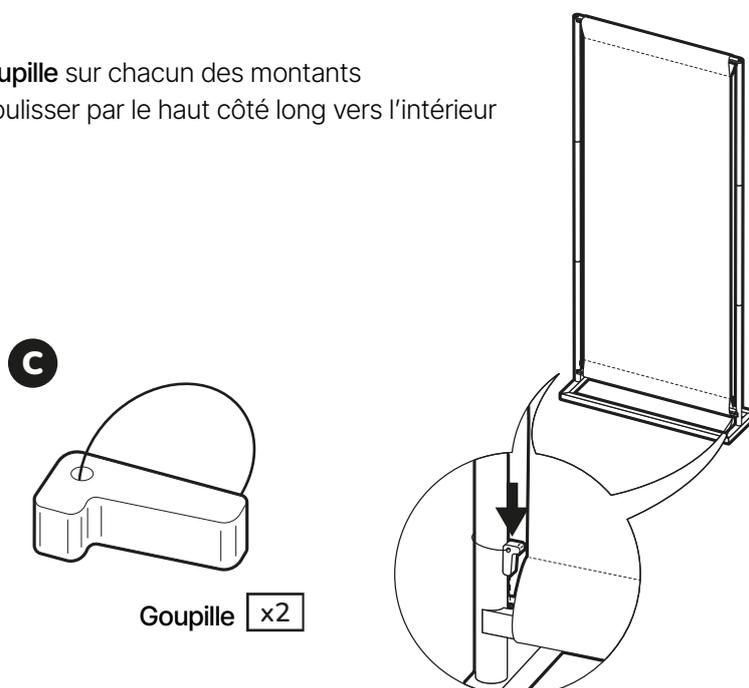
ÉTAPE 2

Assembler les barres latérales (3 de chaque côté) grâce aux doubles tarodage de 35 mm insérer de chaque côté du socle



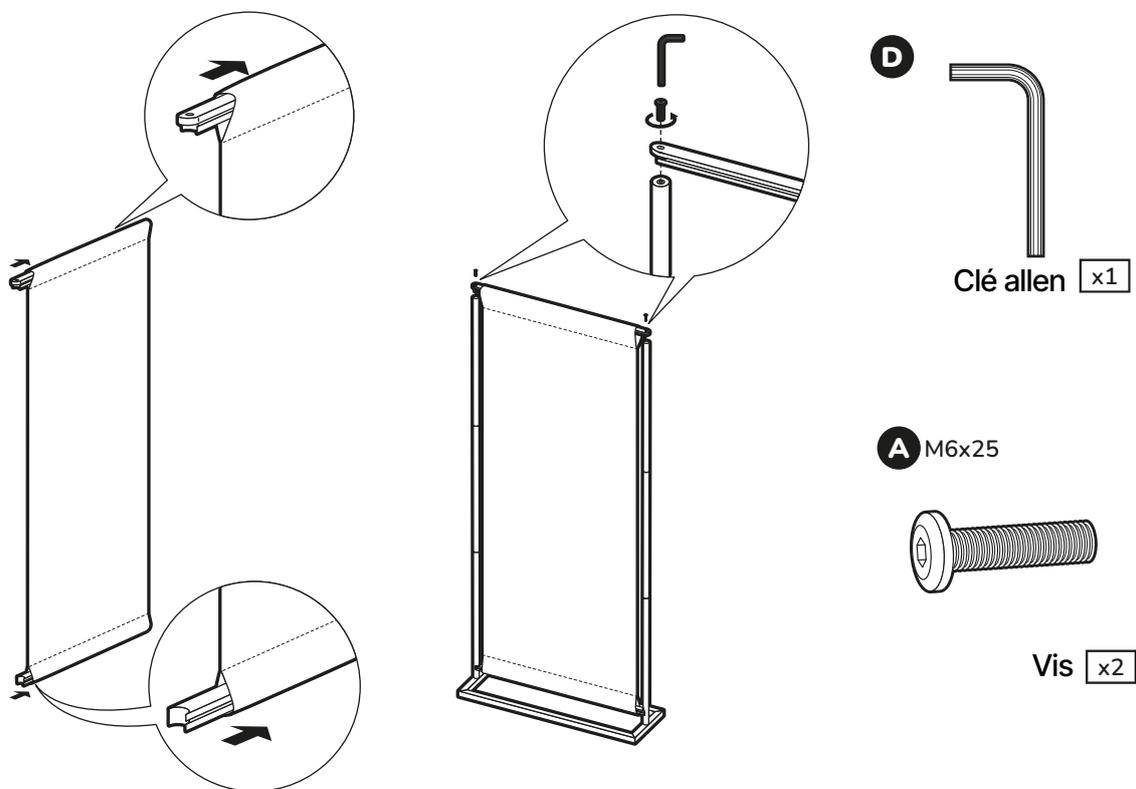
ÉTAPE 3

Insérer une goupille sur chacun des montants en la faisant coulisser par le haut côté long vers l'intérieur



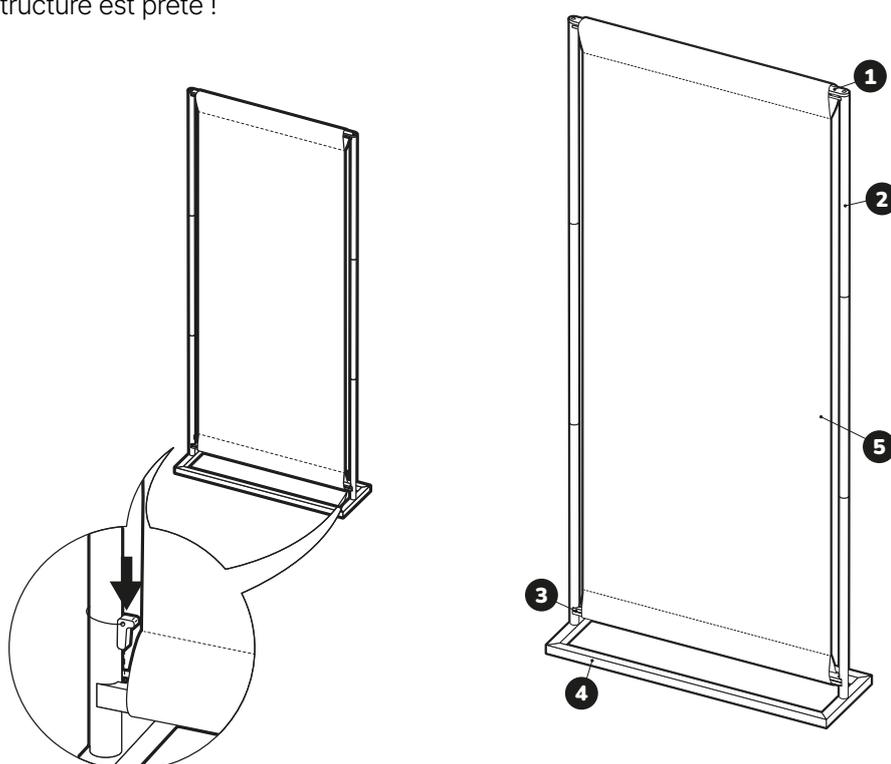
ÉTAPE 4

Dérouler la bâche (la barre supérieure et la barre inférieure y sont déjà insérées)
Visser en haut de chaque côté avec la clé allen



ÉTAPE 5

Insérer les goupilles sur chacun des montants
La structure est prête !



Exposition [CO]HABITER AVEC LES ARBRES

SCHÉMAS DE MONTAGE EXPLICATIFS

SCHÉMA DE DISPOSITION CLASSIQUE

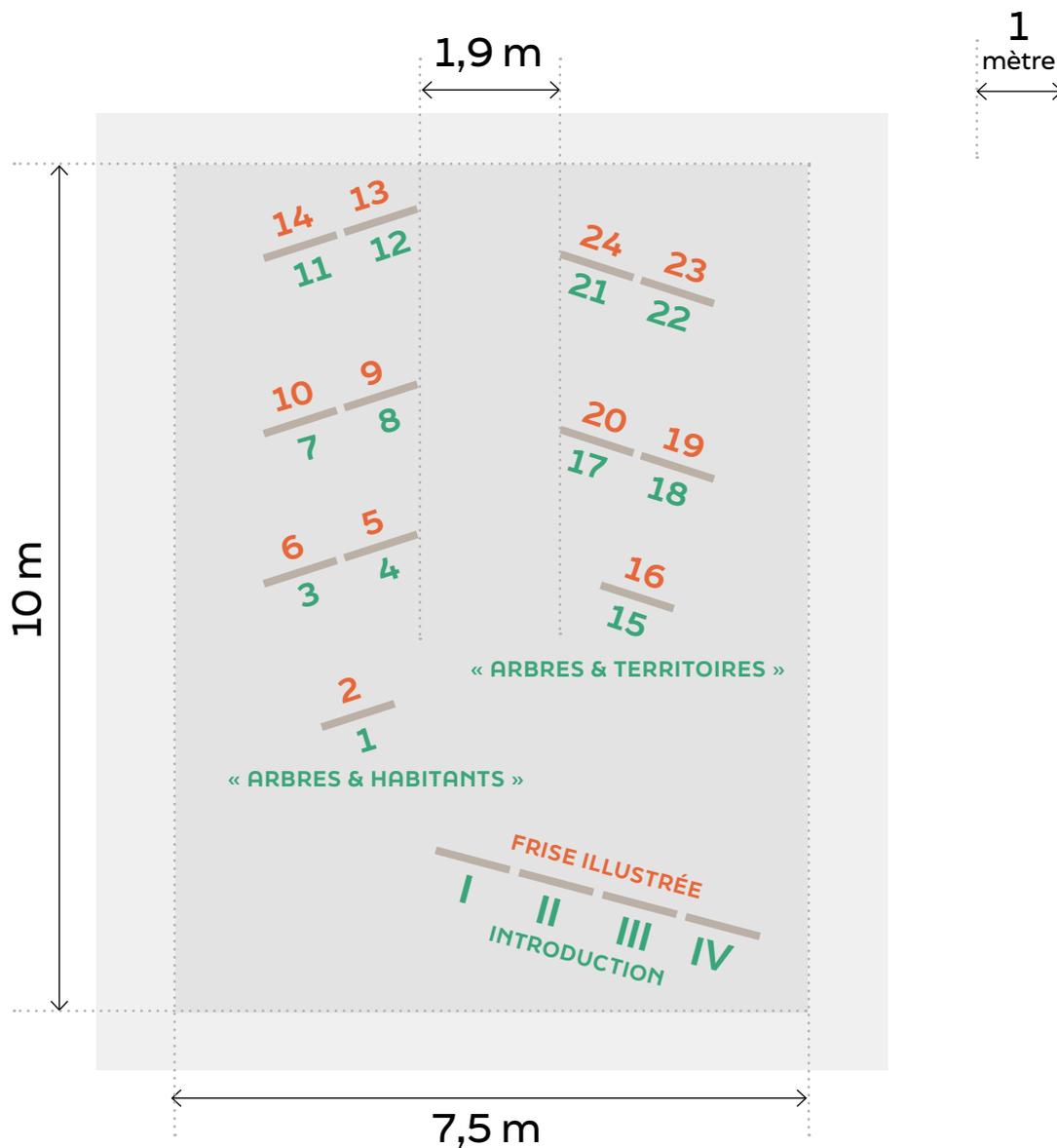
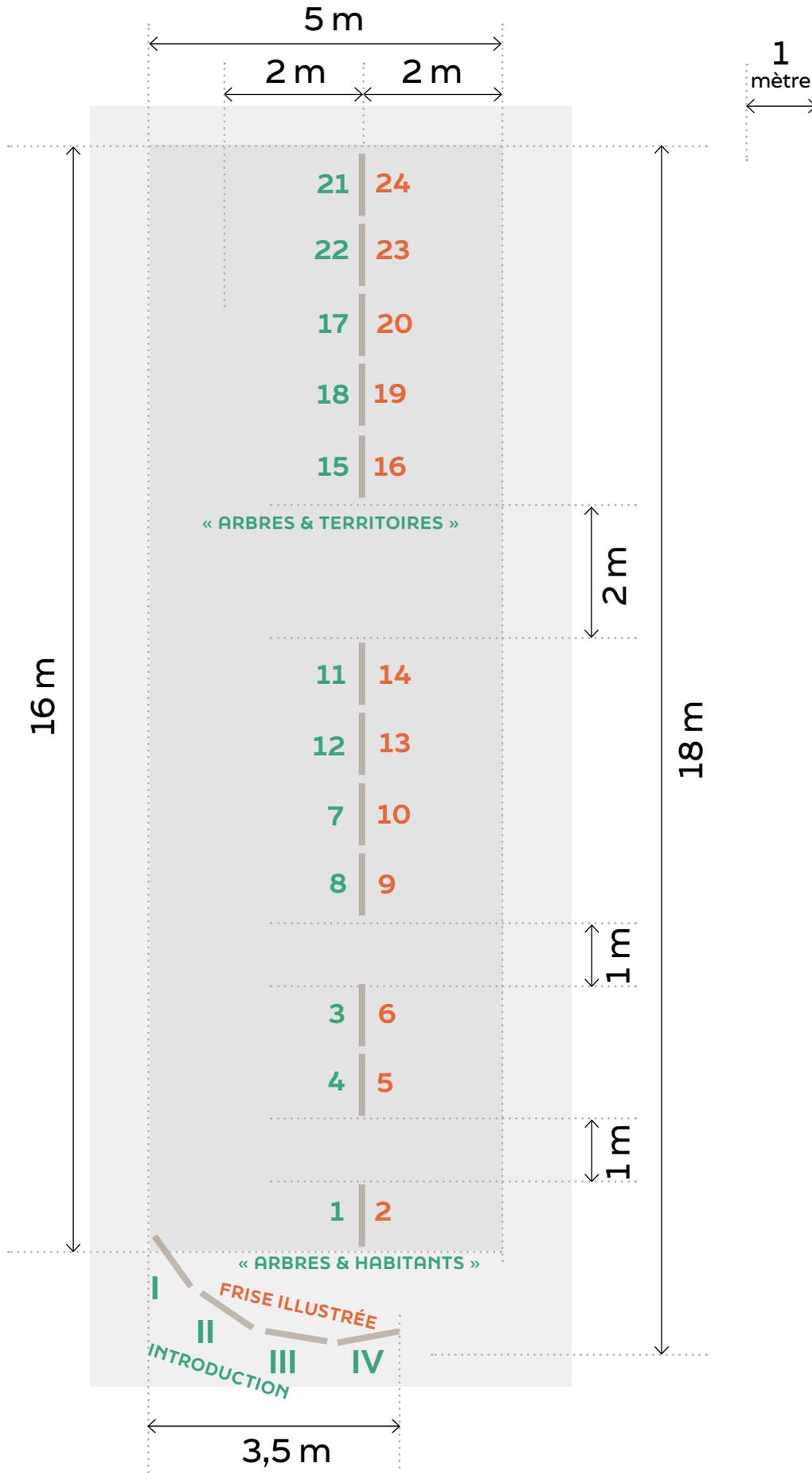


SCHÉMA DE DISPOSITION EN COULOIR





Exposition itinérante [Co]HABITER avec les arbres, présentée du 12 juin 2025 au 11 juillet 2025 dans le hall de Loire-Atlantique développement au 2 boulevard de l'Estuaire sur l'Île de Nantes

Exposition

[CO]HABITER AVEC LES ARBRES

16 STRUCTURES, 32 PANNEAUX

INTRODUCTION / FRISE ILLUSTRÉE

4 structures

(I-II-III-IV) Introduction générale : partenariat, avant-propos, parti pris, conception & réalisation

(IV-III-II-I) Frise illustrée : dessins d'une cohabitation réussie au fil des 4 saisons en Loire-Atlantique

PARTIE 1 : ARBRES & HABITANTS

7 structures

(1) Introduction

(2) Citations

(3-4) Les arbres sont des êtres vivants, ils se développent en interactions avec leur milieu.

(5-6) Comment répondre aux besoins des arbres, pour qu'ils déploient pleinement leurs services ?

(7-8) Des habitudes et des modes de vie, qui rendent les arbres vulnérables.

(9-10) Comment concilier aménagements et pérennité des arbres ?

(11-12) Quand les arbres vont bien, les habitants vont mieux.

(13-14) Comment mieux considérer les arbres et amplifier leurs bienfaits ?

PARTIE 2 : ARBRES & TERRITOIRES

5 structures

(15) Introduction

(16) Citations

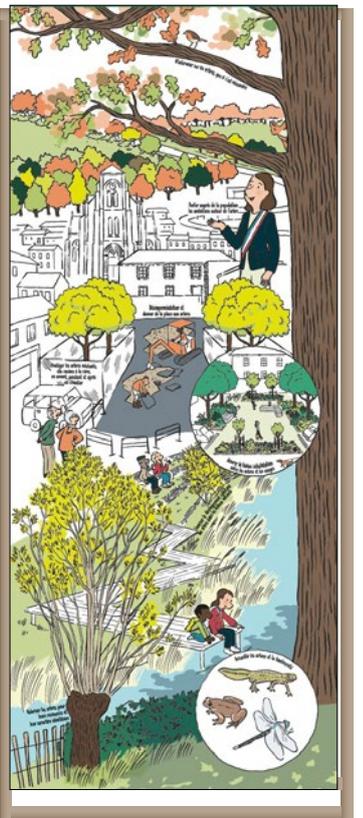
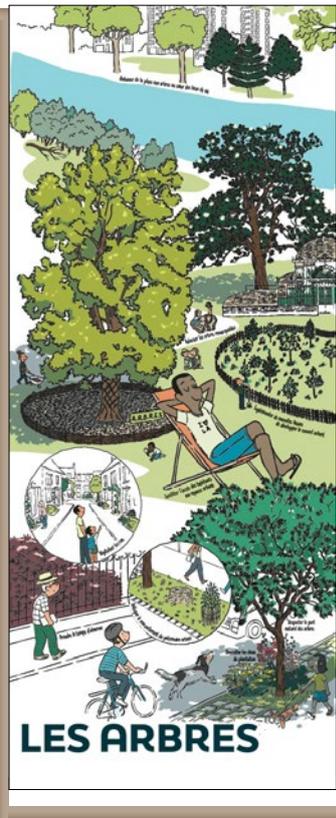
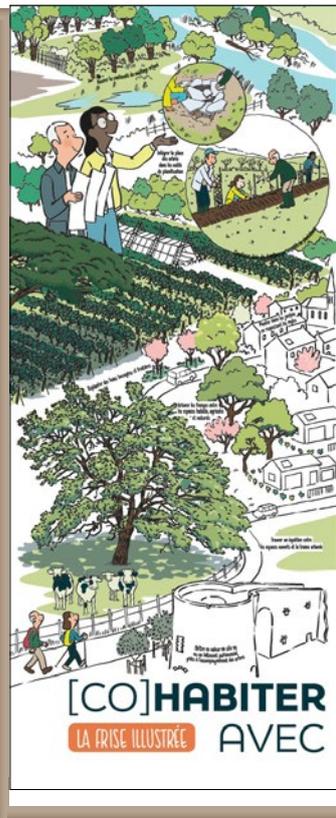
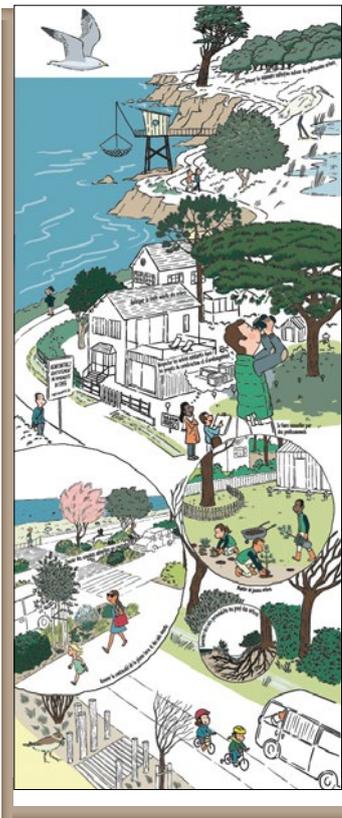
(17-18) Les arbres et les habitants s'enracinent dans un même territoire : la Loire-Atlantique.

(19-20) Comment renforcer le couvert arboré, pour préserver des paysages vivants ?

(21-22) Les arbres face aux transformations des villes, bourgs et villages.

(23-24) Comment trouver l'équilibre d'une bonne cohabitation ?

(COMPRENDRE) (AGIR)



IV

III

II

I

VERSO

ARBRES & HABITANTS

PARTIE 1



1

RECTO

COMMENT RÉPONDRE AUX BESOINS DES ARBRES...

Préparer soigneusement le sol

La première étape avant d'installer des nouveaux arbres est la préparation du sol. Il s'agit de lui rendre sa dynamique propre à la fois locale ou particulière et de lui consacrer le temps nécessaire pour accueillir sa fertilité.

Quels que soient les arbres, les espèces choisies en fonction de leur caractère et de leur environnement.

Un engagement de plantation au long terme est à envisager dès le début de la réflexion. Les arbres ont besoin de temps pour s'installer et pour commencer à produire des bénéfices.

Le bon moment de la plantation est à déterminer en fonction des conditions locales et du climat.



Offrir des conditions de plantation fortes

Le sol doit être préparé avant la plantation. Il faut éviter les produits chimiques et privilégier les engrais organiques. Le sol doit être ameubli et enrichi en matière organique.

Consulter un arboriste

Un arboriste peut vous aider à choisir l'espèce d'arbre la plus adaptée à votre environnement et à vous conseiller sur les meilleures pratiques de plantation.

Le bon moment de la plantation

La plantation doit être effectuée à la fin de l'automne ou au début du printemps, lorsque le sol est encore doux et que les arbres ont le temps de s'installer avant l'hiver ou la chaleur estivale.

Le bon moment de la plantation

La plantation doit être effectuée à la fin de l'automne ou au début du printemps, lorsque le sol est encore doux et que les arbres ont le temps de s'installer avant l'hiver ou la chaleur estivale.

5 AGIR

...POUR QU'ILS DÉPLOIENT PLEINEMENT LEURS SERVICES?

Accompagner la croissance des arbres

Pour favoriser leur croissance et leur développement futur, toutes les conditions doivent être réunies pour permettre aux arbres de vivre et de s'épanouir. Il s'agit de faire les bons choix à chaque étape, depuis le travail du sol, la préparation et la plantation, puis sur le temps long de leur croissance et de leur gestion.

Choisir de jeunes plants, bien adaptés aux conditions locales et à l'usage prévu. Les plants doivent être bien entretenus pendant les premières années de leur croissance.

Il faut éviter les produits chimiques et privilégier les engrais organiques.

Il faut éviter les produits chimiques et privilégier les engrais organiques.

Surveiller

Il faut surveiller la croissance des arbres et intervenir si nécessaire. Les arbres doivent être bien entretenus pendant les premières années de leur croissance.

Arborer

Il faut arborer les arbres de manière responsable. Les arbres doivent être bien entretenus pendant les premières années de leur croissance.

Arborer

Il faut arborer les arbres de manière responsable. Les arbres doivent être bien entretenus pendant les premières années de leur croissance.

6 AGIR

5

6

AGIR
VERSO

ARBRES & HABITANTS

PARTIE 1

QUAND LES ARBRES VONT BIEN...

Les multiples fonctions des arbres

De par leurs qualités et leur variété, les arbres se résument comme un véritable patrimoine vivant. Ils sont capables de remplir de nombreuses fonctions écologiques et de produire des ressources.



- 44** **Les arbres produisent de l'oxygène**
Les arbres produisent de l'oxygène grâce à la photosynthèse. Ils absorbent le dioxyde de carbone (CO2) et libèrent de l'oxygène (O2). Une seule feuille d'un arbre peut produire jusqu'à 10 litres d'oxygène par jour.
- 54** **Les arbres rafraîchissent l'air**
Les arbres rafraîchissent l'air grâce à l'évapotranspiration. Ils libèrent de l'eau dans l'air, ce qui contribue à rafraîchir l'atmosphère. Un arbre peut rafraîchir l'air jusqu'à 5°C.
- 45** **Les arbres retiennent les poussières**
Les arbres retiennent les poussières et les polluants présents dans l'air. Ils agissent comme des filtres naturels, améliorant ainsi la qualité de l'air que nous respirons.

REPERE Les arbres produisent de l'oxygène et absorbent le CO2. Ils rafraîchissent l'air et retiennent les poussières. Ils produisent du bois et des produits dérivés.

REPERE Les arbres produisent de l'oxygène et absorbent le CO2. Ils rafraîchissent l'air et retiennent les poussières. Ils produisent du bois et des produits dérivés.

[CO]HABITER AVEC LES ARBRES **11** COMPRENDRE

...LES HABITANTS VONT MIEUX.

Ces arbres qui nous font du bien

C'est un engagement écolo-citoyen. Les arbres nous font profiter de leur bien-être. Ils répondent à l'environnement et au bien-être des habitants. Ils peuvent considérablement améliorer notre qualité de vie, pour peu que nous leur accordions l'espace nécessaire à leur développement.



Les arbres améliorent notre santé et notre cadre de vie quotidien. Un arbre de 1000 litres permet de rafraîchir un mètre carré de surface pendant 10 heures. Un arbre de 1000 litres permet de rafraîchir un mètre carré de surface pendant 10 heures.

- 46** **Les arbres améliorent notre santé**
Les arbres améliorent notre santé en réduisant le stress et en améliorant l'humeur. Ils nous offrent un cadre de vie plus agréable et plus sain.
- 47** **Les arbres améliorent notre cadre de vie**
Les arbres améliorent notre cadre de vie en créant de l'ombre et en réduisant le bruit. Ils nous offrent un cadre de vie plus agréable et plus sain.

REPERE Les arbres améliorent notre santé et notre cadre de vie quotidien. Ils nous offrent un cadre de vie plus agréable et plus sain.

REPERE Les arbres améliorent notre santé et notre cadre de vie quotidien. Ils nous offrent un cadre de vie plus agréable et plus sain.

[CO]HABITER AVEC LES ARBRES **12** COMPRENDRE

11 12

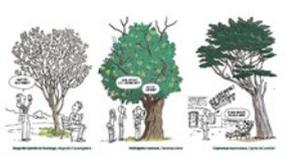
COMPRENDRE

RECTO

COMMENT MIEUX CONSIDÉRER LES ARBRES...

Réapprendre à connaître les arbres

Les arbres ont fait la vie facile avec les conditions que nous leur imposons. Cependant l'intérêt que nous portons leur permet d'être essentiels pour garantir une collaboration réussie.



Apprentissage en continu

Apprendre à connaître les arbres, c'est apprendre à connaître les conditions de leur vie, les besoins de leur croissance, les maladies qui les affectent, les parasites qui les attaquent, les techniques de plantation, les techniques de maintenance, les techniques de gestion.

Observer sur le terrain

Observer les arbres dans leur environnement, c'est apprendre à connaître les conditions de leur vie, les besoins de leur croissance, les maladies qui les affectent, les parasites qui les attaquent, les techniques de plantation, les techniques de maintenance, les techniques de gestion.

Gérer les risques

Anticiper les risques, c'est apprendre à connaître les conditions de leur vie, les besoins de leur croissance, les maladies qui les affectent, les parasites qui les attaquent, les techniques de plantation, les techniques de maintenance, les techniques de gestion.

Le rôle de l'arbre

De réguler les cycles de l'eau et de l'énergie, de stocker le carbone, de produire de l'oxygène, de réguler la température, de réguler la qualité de l'air, de réguler la qualité du sol, de réguler la qualité de l'eau, de réguler la qualité de la vie.

Les arbres et les villes

Les arbres sont les alliés des villes pour lutter contre le réchauffement climatique, pour améliorer la qualité de l'air, pour réguler la température, pour réguler la qualité de l'eau, pour réguler la qualité de la vie.

...ET AMPLIFIER LEURS BIENFAITS?

Créer une synergie avec les arbres

Face aux défis climatiques, il est de notre responsabilité collective d'agir à toutes les échelles. En nous ouvrant de nouvelles perspectives à la nature et en laissant faire l'arbre, nous offrons de meilleures conditions aux arbres et au vivant, tout en rendant nos lieux de vie plus agréables et durables.



Intégrer les arbres dans les projets

Intégrer les arbres dans les projets, c'est apprendre à connaître les conditions de leur vie, les besoins de leur croissance, les maladies qui les affectent, les parasites qui les attaquent, les techniques de plantation, les techniques de maintenance, les techniques de gestion.

Créer des synergies

Créer des synergies, c'est apprendre à connaître les conditions de leur vie, les besoins de leur croissance, les maladies qui les affectent, les parasites qui les attaquent, les techniques de plantation, les techniques de maintenance, les techniques de gestion.

Améliorer les conditions de vie

Améliorer les conditions de vie, c'est apprendre à connaître les conditions de leur vie, les besoins de leur croissance, les maladies qui les affectent, les parasites qui les attaquent, les techniques de plantation, les techniques de maintenance, les techniques de gestion.

**[CO]HABITER
AVEC LES ARBRES**

13

AGIR

**[CO]HABITER
AVEC LES ARBRES**

14

AGIR

13

14

AGIR

VERSO

ARBRES & TERRITOIRES

PARTIE 2



15

RECTO

COMMENT TROUVER L'ÉQUILIBRE...

S'impliquer individuellement

Les arbres plantés constituent un bien commun à préserver. Une responsabilité d'arbre, c'est avant tout des droits, comme des devoirs. La plantation et l'entretien sont encadrés par la réglementation pour limiter les conflits de voisinage, alors que l'élagage reste peu réglementé. Il nous revient d'établir un entretien raisonné et de transmettre ce patrimoine vivant, aux générations futures.

Planter dans les « règles » de l'art
La plantation d'un arbre obéit à des règles précises. Une arbre doit être planté dans un trou creusé à une distance de 2 m du bâtiment par rapport au bord de la propriété et à une distance de 2 m de la limite avec l'adjacent par rapport à l'alignement. D'autres règles de plantation, telles que la hauteur, le type de tronc, le type de feuillage, doivent être respectées.

Entretien individuel
L'entretien individuel des arbres est régi par la réglementation. Il est interdit de couper, d'abîmer ou de détruire un arbre sans autorisation préalable de la commune. L'élagage doit être effectué par un professionnel agréé.

Partager le patrimoine arboricole
Chaque propriétaire a le droit de planter un arbre sur sa propriété, à condition de respecter les règles de plantation. Les arbres plantés sur la voie publique sont la propriété de la commune.

REJOINS
Le patrimoine arboricole est un bien commun à préserver. Une responsabilité d'arbre, c'est avant tout des droits, comme des devoirs. La plantation et l'entretien sont encadrés par la réglementation pour limiter les conflits de voisinage, alors que l'élagage reste peu réglementé. Il nous revient d'établir un entretien raisonné et de transmettre ce patrimoine vivant, aux générations futures.

REJOINS
Le patrimoine arboricole est un bien commun à préserver. Une responsabilité d'arbre, c'est avant tout des droits, comme des devoirs. La plantation et l'entretien sont encadrés par la réglementation pour limiter les conflits de voisinage, alors que l'élagage reste peu réglementé. Il nous revient d'établir un entretien raisonné et de transmettre ce patrimoine vivant, aux générations futures.

23
[CO]HABITER AVEC LES ARBRES AGIR

...D'UNE BONNE COHABITATION ?

Réinventer les jardins

Contrainte plus densément, diluer les parcelles, limiter le coût élevé du foncier : autant de facteurs qui entraînent une diminution de la taille des jardins. Il est essentiel de repenser le plan des arbres à une échelle collective : dans les cours, en pieds d'immeubles ou dans les espaces partagés. Les arbres rassemblent, collaborent et invitent à de nouvelles pratiques.

Espaces partagés, arbres partagés
L'usage collectif des arbres permet de créer des espaces de vie partagés. Les arbres plantés dans les espaces partagés sont la propriété de la commune. Ils doivent être entretenus par un professionnel agréé.

REJOINS
Le patrimoine arboricole est un bien commun à préserver. Une responsabilité d'arbre, c'est avant tout des droits, comme des devoirs. La plantation et l'entretien sont encadrés par la réglementation pour limiter les conflits de voisinage, alors que l'élagage reste peu réglementé. Il nous revient d'établir un entretien raisonné et de transmettre ce patrimoine vivant, aux générations futures.

REJOINS
Le patrimoine arboricole est un bien commun à préserver. Une responsabilité d'arbre, c'est avant tout des droits, comme des devoirs. La plantation et l'entretien sont encadrés par la réglementation pour limiter les conflits de voisinage, alors que l'élagage reste peu réglementé. Il nous revient d'établir un entretien raisonné et de transmettre ce patrimoine vivant, aux générations futures.

24
[CO]HABITER AVEC LES ARBRES AGIR

23

24

AGIR
VERSO

LE CAUE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** est une association départementale dont les missions de service public ont été définies par la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture qui précise, en son article 1^{er}, que la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. Il a été mis en place en Loire-Atlantique en 1979 par le Conseil général.

Le CAUE a ainsi pour mission de développer l'information, la sensibilisation et la participation du plus grand nombre dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et des paysages.

Il est à la fois conseiller et formateur des maîtres d'ouvrage privés et publics, il accompagne les élus locaux dans leurs projets d'aménagement et/ou de construction, il conseille les particuliers dans leur quête d'un habitat de qualité.

Développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public reste une des préoccupations importantes du CAUE. Elle se traduit dans les faits au plan départemental, par la mise en place d'initiatives à caractère pédagogique et culturel très diversifiées qui se concrétisent, notamment, par la présentation d'expositions et la réalisation d'ouvrages et publications destinés à sensibiliser et informer un large public.

Depuis le 1^{er} juillet 2013, le CAUE de Loire-Atlantique exerce ses missions de conseil et d'accompagnement au sein du groupement départemental Loire-Atlantique développement. Il participe ainsi, dans ses rôles et missions spécifiques, aux côtés d'une Société d'Économie Mixte et d'une Société Publique Locale, à une offre globale de services à l'intention des territoires de Loire-Atlantique.



Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de Loire-Atlantique

2 boulevard de l'Estuaire sur l'Île de Nantes

Tél : 02 40 20 20 44

caue44@loireatlantique-developpement.fr

www.caue44.com

[in www.linkedin.com/caue44](https://www.linkedin.com/caue44) [f www.facebook.com/caue44](https://www.facebook.com/caue44) [@ www.instagram.com/caue_44](https://www.instagram.com/caue_44)

